



2 récurrences suite à une opération "bénigne"

Par **Jonathan63300**, le **16/07/2010 à 13:32**

Bonjour,

Je m'inscris ici aujourd'hui, pour demander des conseils. Tout d'abord, je vais vous présenter mon cas, pour que vous compreniez bien.

On remonte à l'été 2008, je me fait opérer une première fois d'un kyste sacrococcygien (excusez l'orthographe du mot si elle est incorrecte), opération en soi bénigne, qui devrais me laisser ensuite tranquille. Âge de l'époque: 18 ans.

Les soins qui durent déjà un moment ne sont pas pratique pour la vie de tout les jours, mais jusqu'a la, ça paraît normal pour moi, donc je laisse faire.

Eté 2009, quittant le lycée, je part travailler en qualité de serveur sur la côte d'azur. Je recommence à sentir des douleurs à l'endroit de la première opération. Rentrée 2009 je commence a voir des sécrétions de pu, nous rappelons les infirmiers, qui pensent que des soins quotidiens vont permettre de résoudre ça, durée de 6 mois de soins, qui débouchent sur une visite vers un nouveau chirurgien, qui décide une première opération bâclée. Résultat, février 2010, je me refait opérer, avec un chirurgien me garantissant que dans "6 semaines, vous courrez comme un lapin".

6 semaines après, la plaie ne s'étant toujours pas refermée, je continue les soins, sur un rythme de soins tout les deux jours. Jusqu'a fin juin. Le tout m'empêchant de trouver travail, et donc argent, n'ayant pas travaillé suffisamment pour pouvoir prétendre au chômage.

Fin juin donc, je pense être enfin tranquille un moment, même sans les soins, je prête une attention particulière a cette zone, (desinfection, dépilation ...) mais nous sommes mi-juillet, et j'ai de nouveau des douleurs, m'empêchant de m'asseoir correctement, avec de nouveau des sécrétions de pu. Je soupçonne donc d'avoir à nouveau a revoir le bloc opératoire, ce qui me ferait renoncer à une formation d'Auxiliaire ambulancier (une session par an, sélection sur dossier) et donc un travail ensuite.

J'aimerais donc savoir ce que vous en pensez, et quels recours je pourrais avoir si le cas était que je devrais avoir recours à une nouvelle opération, car pour moi, c'est un véritable préjudice ! Cela fait presque 2 ans que je ne vis pas normalement pour ça ... Et je suis assez perdu !

D'avance merci pour toute vos réponses.

Bien sincèrement,

Jonathan

PS: N'hésitez pas pour tout complément d'informations.